

Compte rendu

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de Sodexo s'est tenue le lundi 19 décembre 2022, à 15 heures 30, à l'Auditorium de la Seine Musicale à Boulogne-Billancourt.

La réunion a été présidée par Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration et Directrice Générale. Florence Négrel, Secrétaire du Conseil d'Administration, a assuré les fonctions de secrétaire de séance.

Les fonctions de scrutateurs ont été remplies par la société Bellon SA, représentée par François-Xavier Bellon, et par le FCPE *Groupe Sodexo Peps*, représenté par Cyril Barbier.

Etaient également présents, Marc Rolland, Directeur Financier Groupe, ainsi que la majorité des membres du Conseil d'Administration et les représentants du collège des commissaires aux comptes, Caroline Bruno-Diaz pour KPMG et Stéphane Basset pour PricewaterhouseCoopers Audit.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale ainsi que les projets de résolutions soumises aux actionnaires ont été présentés dans l'avis de réunion paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 9 novembre 2022 et l'avis de convocation a été publié au BALO et dans un Journal d'Annonces Légales le 30 novembre 2022.

À la suite de la publication de l'avis de réunion, Sodexo n'a reçu aucune demande d'inscription ou de modification d'un point ou d'un projet de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Au total, 2 717 actionnaires, représentant 121 774 100 actions et 190 481 626 droits de vote, étaient présents, représentés ou avaient voté par correspondance, représentant un quorum de 83,40% des actions et une participation exprimée en droits de vote de 88,32%.

Après avoir ouvert la séance, Sophie Bellon a tout d'abord rendu hommage à Pierre Bellon, fondateur et président d'honneur de Sodexo, disparu en janvier dernier. A cette occasion, elle est notamment revenue sur son rôle de précurseur dans la définition des valeurs fondatrices du Groupe, ses ambitions, ainsi que sur la raison d'être, présentée lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière.

Présentation des résultats de l'exercice 2022

Marc Rolland, Directeur Financier Groupe, a ensuite présenté les résultats de Sodexo pour l'exercice 2022.

Le Groupe a terminé l'exercice en forte hausse, tant au niveau du chiffre d'affaires et de la marge d'exploitation que du développement commercial net. Le résultat net part du groupe est revenu à son niveau pré-Covid.

La croissance interne du chiffre d'affaires est de +16,9% et la marge d'exploitation de 5%, en hausse de +170 points de base, en ligne avec les objectifs malgré l'augmentation de l'inflation au cours de l'exercice. Cette progression a été forte dans les deux activités du Groupe, tant pour les Services sur Site, avec une hausse de +160 points de base, que pour les Services Avantages & Récompenses, en hausse de +370 points de base. Les flux de trésorerie ont été très solides durant l'exercice et le bilan est assaini.

Au quatrième trimestre, le Groupe a retrouvé ses niveaux d'activité de 2019 et devrait le dépasser en 2023. Les Services sur Site était à 99% du niveau de l'exercice 2019 et les Services Avantages & Récompenses à 115%. En 2022, pour l'année entière, les services de restauration sont à 87% du niveau de 2019.

La fidélisation client s'améliore de +140 points de base et atteint le niveau record de 94,5%. Le développement, incluant les ventes de services additionnels, s'est élevé à 1,5 milliard d'euros, en augmentation de +150 points de base, pour atteindre 7,5%.

La croissance interne du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site est forte et s'établit à +17% ; elle atteint +22,7% en Entreprises & Administrations et +22% en Education. La dynamique est particulièrement bonne en Amérique du Nord et en Asie Pacifique avec un retour progressif et régulier des consommateurs au bureau depuis la fin de la vague Omicron. Le segment Sports & Loisirs a connu une reprise significative au cours du second semestre grâce à l'activité des centres de convention en Amérique du Nord et du tourisme à Paris. Santé & Seniors bénéficie d'une croissance de 4%, impactée par la fin du contrat de gestion des centres de tests Covid au Royaume-Uni.

Le résultat d'exploitation des Services sur Site est de 926 millions d'euros, en hausse de +90% par rapport à l'année précédente. La marge d'exploitation a augmenté de +170 points de base et atteint 4,6% grâce à la gestion efficace de l'inflation, la forte reprise des volumes, les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité GET, ainsi que par la rationalisation du portefeuille d'activités menées au cours des dernières années.

Concernant les Services Avantages & Récompenses, la croissance interne du chiffre d'affaires s'établit à +14,2% et reflète un fort développement sur l'ensemble des marchés clés, une hausse significative des valeurs faciales durant l'année ainsi que la hausse des taux d'intérêt en Amérique latine et dans les pays d'Europe de l'Est. Le résultat d'exploitation des Services Avantages & Récompenses est en hausse de +33,2% et la marge d'exploitation atteint 28,6%.

Le résultat net part du groupe est multiplié par 5 et atteint 695 millions d'euros, dépassant le niveau de 2019. Le résultat net ajusté, corrigé des charges exceptionnelles, a doublé par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 699 millions d'euros. Le bénéfice par action ajusté s'élève ainsi à 4,78€.

S'agissant du cours de l'action Sodexo, le cours de bourse remonte progressivement et surperforme le CAC 40 depuis le début de l'année 2022. Il est aujourd'hui de 5% inférieur au niveau d'avant crise Covid, en février 2020.

Activité du Groupe

Sophie Bellon, Présidente-Directrice Générale, a tout d'abord rappelé les éléments clés de la solide performance de l'exercice 2022 présentés par Marc Rolland et sur la base desquels le Conseil a proposé le versement d'un dividende de 2,40€, taux de distribution en ligne avec la politique historique de distribution de 50% du résultat net ajusté.

Sophie Bellon est ensuite revenue sur l'accélération de la transformation de Sodexo, notamment au regard des quatre priorités qu'elle avait définies pour l'exercice 2022 et qui ont chacune progressé :

- La croissance aux Etats-Unis a été dynamisée avec un taux de fidélisation clients qui a dépassé 96%, la meilleure performance en 10 ans, un taux de développement en augmentation de 400 points de base et une hausse des contrats de première externalisation, qui représentent 44% des signatures de l'exercice ;

- La transformation des modèles de restauration a été accélérée dans un contexte de travail hybride. Plusieurs acquisitions ont notamment été réalisées ces dernières années (The Good Eating Company, Fooditude ou Nourish) et permettent de proposer des offres innovantes et haut de gamme et de renforcer l'offre multicanale du Groupe comme de contribuer à l'objectif de proposer le meilleur de la restauration en tous lieux et à tout moment avec une offre de distribution intelligente (click & collect, plats à emporter, livraison, distributeurs automatiques connectés, etc.) ;
- Le portefeuille d'activités a également été géré de manière plus active en renforçant l'offre de restauration multicanale et en développant Entegra, la filiale de Sodexo spécialisée dans le groupement d'achats, avec des acquisitions en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni le groupement d'achats de Sodexo en France, au Pays-Bas et au Royaume-Uni, par des acquisitions. Le programme de cessions des activités ou services qui ne s'inscrivent plus dans la stratégie de croissance du Groupe a été poursuivi avec notamment la cession du Lido en France et des activités mondiales de services à la petite enfance. Sodexo opère désormais dans 53 pays contre 56 il y a un an et 80 en 2018 ;
- L'organisation a également évolué avec le transfert en octobre 2022 de l'entière responsabilité opérationnelle de nos Services sur Site aux régions et pays, regroupés en 3 zones géographiques (l'Amérique du Nord, l'Europe et le Reste du Monde) pour en améliorer l'efficacité. L'équipe de direction (la *Sodexo Leadership Team*) est désormais composée de 11 membres.

Les marchés dans lesquels le Groupe opère sont très attractifs et en croissance, alors que l'externalisation est en hausse : le marché de la restauration représente 240 milliards d'euros à travers le monde, auto-géré à 53% et le marché des Services de Facilities Management représente quant à lui 380 milliards d'euros, dont 51% en auto-gestion. La stratégie de recentrage et d'accélération à horizon 2025 présentée début novembre vise à saisir ces opportunités et à générer une croissance durable et rentable, ainsi qu'à créer de la valeur pour les actionnaires et l'ensemble des parties prenantes du Groupe.

L'ambition de Sodexo d'être le leader mondial en matière d'alimentation durable et d'expériences à haute valeur ajoutée à tous les moments de la vie (éducation, travail, soin et divertissement) repose sur trois piliers :

- se recentrer sur les services de restauration et être plus sélectif dans les services de Facilities Management : en développant les offres de services de restauration existantes, en les déployant à grande échelle, et en accélérant le développement de modèles avancés de restauration; en ciblant les services de Facilities Management qui complètent et améliorent l'expérience tout en apportant une valeur ajoutée à nos clients et consommateurs.
- accélérer la croissance rentable des Services Avantages & Récompenses : en accélérant dans le domaine des titres repas et alimentaires tout en élargissant son cœur de métier. La mise en œuvre d'un processus de gouvernance spécifique lui permet d'accélérer son développement tout en répondant aux enjeux de son environnement concurrentiel. Pour la première fois, les Services Avantages & Récompenses ont présenté leurs propres perspectives et visent une croissance interne entre +12 et +15% et une marge d'exploitation d'environ 30% pour l'exercice 2023. Pour les exercices 2024 et 2025, les perspectives visent le bas de la fourchette d'une croissance interne à deux chiffres et une marge d'exploitation supérieure à 30% pour l'exercice 2025.
- renforcer l'impact de la contribution sociétale et environnementale de Sodexo : avoir un impact positif sur la planète et les personnes est au cœur de l'activité de Sodexo, conformément à la mission et à la Raison d'Être du Groupe. Sodexo a notamment annoncé avoir entamé une démarche auprès du SBTi pour formaliser son engagement Net Zéro à

horizon 2040 ainsi que l'extension du déploiement de son programme WasteWatch de lutte contre le gaspillage alimentaire à 85% de ses sites de restauration d'ici 2025 (contre 46% au cours de l'exercice 2022).

La stratégie de recentrage et d'accélération est soutenue par 3 leviers : les investissements dans la tech et la data, l'excellence commerciale et la puissance d'achat.

Pour l'exercice 2023, la gestion de l'inflation continuera d'être au cœur des enjeux pour les équipes Sodexo ; le Groupe anticipe une croissance interne entre +8 et +10% et une marge d'exploitation proche de 5,5% à taux constants.

Pour les exercices 2024 et 2025, le Groupe vise une croissance interne du chiffre d'affaires de +6 à +8% et une marge d'exploitation supérieure à 6% en 2025.

Sophie Bellon est ensuite revenue sur les évolutions de la gouvernance qui ont eu lieu au cours de l'exercice avec sa nomination en tant que Directrice Générale en plus de son mandat de Présidente du Conseil d'Administration et celle de Luc Messier aux fonctions d'Administrateur Référent indépendant. Le renouvellement du mandat d'administrateur de ce dernier était soumis au vote de la présente Assemblée, de même que ceux de Véronique Laury et Cécile Tandreau de Marsac. La candidature de Patrice de Talhouët comme nouveau membre du Conseil d'Administration était également proposée.

Autres interventions et présentations

Sont également intervenus pendant l'Assemblée Générale :

- Luc Messier, Administrateur Référent indépendant, qui a présenté à l'Assemblée l'objet et le bilan de sa mission depuis sa nomination en mars 2022. A cette occasion, une vidéo de présentation du Gouvernement d'entreprise de Sodexo au cours de l'exercice 2022, et notamment la composition et les travaux du Conseil d'Administration et des Comités, a été projetée ;
- Patrice de Talhouët, qui s'est présenté aux actionnaires, sa nomination en qualité d'Administrateur ayant été proposée au vote de l'Assemblée Générale ;
- Cécile Tandreau de Marsac, Présidente du Comité des Rémunérations, qui a présenté les éléments de rémunération versés ou attribués à Sophie Bellon, Présidente-Directrice Générale, et aux Administrateurs ainsi que les politiques de rémunération proposées pour l'exercice 2023 ;
- Caroline Bruno-Diaz du cabinet KPMG, qui a présenté les rapports du collège des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2022 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées et le rapport sur la résolution financière proposée au vote des actionnaires.

Séance de Questions/Réponses

Comme chaque année, les actionnaires ont eu la possibilité d'adresser des questions écrites à la Présidente-Directrice Générale à compter de la date de convocation de l'Assemblée. La Société n'a reçu aucune question écrite de la part d'actionnaires.

L'équipe Relations investisseurs a également sollicité les membres de son Club Actionnaires en amont de l'Assemblée Générale pour qu'ils fassent part de leurs éventuelles questions. Ces thématiques ont été intégrées dans les présentations de Sophie Bellon et Marc Rolland.

Par ailleurs, une plateforme a été mise à la disposition des actionnaires pendant cet événement pour leur permettre de poser des questions en direct mais aucun actionnaire n'a utilisé cette possibilité.

La séance de questions-réponses en salle est résumée ci-après :

Question : Quelles sont les motivations de la cession du Lido ?

Réponse : La cession du Lido s'inscrit dans la politique de gestion active du portefeuille de Sodexo Live !, qui a une forte stratégie de croissance dans laquelle le Lido ne s'inscrivait plus. Les investissements ont donc été recentrés sur le développement de la restauration et de marques telles que Lenôtre, les Bateaux Parisiens, les Batobus ou les Yachts de Paris ainsi que les marques présentes aux Etats-Unis.

Question : Est-ce que Sodexo a une activité dans les EHPADs ?

Réponse : Le Groupe est très présent en France dans les activités pour les seniors et auprès de certains réseaux d'EHPADs. Plusieurs offres ont été développées dans ce segment, dont une offre en collaboration avec un chef, des médecins et des nutritionnistes. Le Groupe est très vigilant à ce qui est fait dans ce domaine, à la qualité de nos offres et à la satisfaction des personnes âgées comme de leurs familles.

Question : Quelles sont les ambitions de Sodexo en Chine ?

Réponse : Sodexo est présent en Chine depuis plus de 25 ans au travers d'une activité de services de restauration et de Facilities Management, activité rentable en forte croissance. Avec une prise de participation minoritaire dans la société Meican, acteur local de la food tech, l'ambition est de renforcer l'innovation des offres de restauration de Sodexo.

Question : Quelles sont les synergies attendues suite au renforcement du partenariat avec la chaîne d'hôpitaux Ardent Health Services aux Etats-Unis ?

Réponse : Sodexo avait déjà signé des contrats avec le groupe Ardent et a conclu fin 2022 un contrat global d'un montant de 100 millions d'euros annuels portant à la fois sur la restauration, la désinfection et les services d'hygiène et de propreté. C'est un beau développement de l'offre aux Etats-Unis, preuve de la confiance des clients.

Question : Suite au lancement de l'application mobile « Everyday » aux Etats-Unis, est-ce qu'un équivalent existe ou est prévu en Europe ?

Réponse : L'application « Everyday » répond à la demande des consommateurs de se voir proposer une offre au travers d'outils nouveaux. Ce lancement permet d'établir un lien direct avec les consommateurs pour mieux comprendre leurs attentes, y répondre au plus vite, de la manière la plus efficace et pour anticiper leurs besoins. L'application a démarré dans les Services aux Entreprises aux Etats-Unis avant d'être étendue aux Universités.

En France, l'application « SoHappy ! » a été développée sur un très grand nombre de sites, dans les entreprises, les écoles, les collèges et les lycées, et vise à proposer une offre hybride multicanale.

Question : Comment entendez-vous répartir la valeur ajoutée des différentes parties prenantes à l'horizon 2025 ?

Réponse : L'ADN de Sodexo a toujours été de considérer que l'entreprise a trois parties prenantes très importantes qui sont d'abord les clients, ensuite les employés, et les

actionnaires. Si chacun peut avoir des attentes contradictoires, la conviction du Groupe est que la meilleure façon de réconcilier ces attentes est la croissance rentable.

Question : La digitalisation a-t-elle permis de développer des outils pour s'adapter plus rapidement et faire face à l'inflation ?

Réponse : La digitalisation amène une manière différente de travailler en même temps qu'un accès plus direct aux consommateurs et aux employés du Groupe. L'utilisation de la data sur les échanges de produits (les « product swaps ») permet par exemple de mieux gérer les achats ou le choix de certains articles plutôt que d'autres selon des critères à définir, l'inflation en étant un. La digitalisation des outils est un moyen de travailler de manière plus efficace, sur l'inflation, mais aussi dans beaucoup d'autres domaines.

Question : Comment maintenez-vous l'engagement des collaborateurs ? Comment est-il mesuré et quels sont les résultats aujourd'hui ?

Réponse : La période est critique dans tous les métiers et c'est pour cette raison que le Groupe a continué à être mobilisé au cours de l'exercice notamment en renforçant les équipes RH, en continuant à investir dans la formation et dans la sécurité au travail. Un programme de formation pour les dirigeants a démarré en France cette année, il est en cours de développement au niveau du Groupe. Un budget a été dédié pour permettre par exemple aux employés basés aux Etats-Unis d'avoir des congés maternité plus longs ainsi que des congés paternité. L'enquête d'engagement conduite régulièrement par Sodexo auprès des employés permet quant à elle de mesurer cet engagement, qui a atteint 78,3% en 2021.

Question : Quels sont les impacts de l'inflation sur les activités de Services sur Site comme sur les Services Avantages & Récompenses ?

Réponse : Les clients des Services Avantages & Récompenses perçoivent assez raisonnablement les évolutions de la valeur faciale, ils comprennent ces évolutions, et certains pays ont également l'habitude de voir les valeurs faciales augmenter régulièrement, jusqu'à deux fois par an.

En ce qui concerne les activités de Services sur Site, les contrats ont des clauses d'indexation appliquées au moins une fois par an, ou prévoient une négociation sur l'inflation. Un décalage peut exister entre la période de référence pour le calcul des évolutions tarifaires et les indices ou les renégociations et, quand l'inflation est élevée, il est donc important de mener des campagnes de négociation plus fréquentes que dans des périodes où l'inflation est moindre. Il existe également la possibilité d'avoir recours à des mesures de compensation opérationnelles pour combler le décalage entre l'inflation des coûts et l'augmentation des prix.

Question : Comment sont choisis les services de Facilities Management ?

Réponse : Pendant la période Covid, à compter de février 2020 et pour l'exercice 2021, un tiers de notre activité de restauration a disparu alors que les activités de Services de Facilities Managements ont été résilientes. Aujourd'hui, l'équilibre de 60-40 entre restauration et Facilities Management a été retrouvé. Une analyse stratégique sur ces activités conduite il y a deux ans avait identifié l'environnement concurrentiel et la rentabilité par segment et par pays. C'est cette étude qui a conduit à une plus grande sélectivité, par exemple sur le segment de l'éducation. Sur la santé ou les contrats stratégiques, l'objectif est d'apporter de la valeur pour nos clients par les Services de Facilities Management.

Question : Comment se situe Sodexo face au développement des plans alimentaires territoriaux impactant la restauration scolaire ?

Réponse : Sodexo s'est toujours adapté aux évolutions de la réglementation, dont celle concernant les cantines scolaires. Le Groupe est également déjà très avancé sur le recours au bio et au local dans le segment scolaire, qui est un segment exigeant et sur lequel nous sommes le plus innovant. Ce sont souvent d'ailleurs ces innovations qui nous permettent de progresser sur les autres segments comme l'entreprise, les hôpitaux ou les seniors.

Vote des résolutions

L'Assemblée Générale, réunie sous la forme mixte, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration et notamment :

- La fixation du dividende à 2,40 euros par action. La date de détachement du coupon est fixée au 23 décembre 2022, et le dividende sera mis en paiement le 28 décembre 2022.
- Le renouvellement des mandats d'Administrateur de Véronique Laury, Luc Messier et Cécile Tandeau de Marsac pour une durée de 3 ans.
- La nomination de Patrice de Talhouët en qualité de nouvel administrateur pour une durée de 3 ans.
- La nomination du cabinet Ernst & Young Audit en qualité de commissaire aux comptes.
- L'approbation de toutes les résolutions relatives aux rémunérations.
- Le programme de rachat d'actions.

Les résultats détaillés du vote des résolutions sont disponibles dans la section « Finance - Actionnaires - Assemblées Générales » du site Internet de Sodexo où la rediffusion de cette Assemblée est également accessible, en français et en anglais.

Avant de clore cette Assemblée, Sophie Bellon a remercié les actionnaires pour leur participation à l'Assemblée ainsi que pour leur confiance et leur soutien tout au long de la crise.

La prochaine Assemblée Générale de Sodexo aura lieu en décembre 2023.
